

Cette visite lui a également permis de souligner que nous partageons avec nos alliés la volonté de coopérer étroitement dans une grande variété de domaines et une évaluation commune des problèmes de la sécurité et de la détente.

Conclusion

Il est évidemment hors de question qu'on puisse dresser dès maintenant le bilan définitif d'un tel voyage. Retombées et résultats concrets s'échelonneront au cours des mois à venir, provoquant à leur tour un effet d'entraînement dans des domaines qui n'avaient pas été forcément prévus dans le cadre nécessairement limité des discussions au niveau ministériel. Ce qui est certain c'est que la visite aura accompli cette tâche importante de mieux faire comprendre à nos partenaires européens les difficultés de l'entreprise et les pesanteurs de notre situation constitutionnelle, politique et économique. Elle aura aussi contribué à les rassurer quant au sérieux de nos efforts en vue d'échapper autant que possible aux contraintes que nous impose la géographie. La visite aura aussi contribué à augmenter les réserves de bonne vo-

lonté et de compréhension des dirigeants européens à notre égard tout en sensibilisant le grand public en Europe aux réalités canadiennes grâce à l'étroite collaboration reçue des media d'information. Au Canada, la visite aura servi à mieux faire comprendre à l'opinion publique et aux parlementaires, dont l'appui est essentiel à la réussite de notre politique de diversification, l'importance de l'Europe pour le Canada et les Canadiens. Il est d'ailleurs significatif que le gouvernement canadien, pour répondre à l'immense intérêt à l'endroit de l'Europe suscité par le voyage du premier ministre, ait pris la décision exceptionnelle de déposer à la Chambre des communes les principaux documents qui marquent le cheminement de la démarche canadienne auprès des Neuf. Il s'agit de l'Aide-Mémoire du Canada aux Neuf du 20 avril 1974, du projet d'accord commercial qui y était joint et de la communication canadienne du 26 septembre dernier aux directeurs politiques des Neuf. Les Canadiens qui s'intéressent de près aux affaires européennes se réjouiront sans doute que ces documents appartiennent désormais au domaine public.

Le nouveau triangle:

Les relations du Canada, de la France et du Québec

par Paul Painchaud

Le voyage de M. Trudeau en Europe poursuivait d'abord, nous dit-on, un objectif d'ordre économique. Il se situait cependant dans un contexte politique précis, celui des relations franco-canadiennes qui ont connu, depuis 1967, des périodes critiques. Pour cette raison, la réalisation de la «troisième option», but avoué du voyage, passait par la normalisation des rapports entre Ottawa et Paris.

Or les choses étant ce qu'elles sont depuis la visite du général de Gaulle au Canada, cette normalisation ne pouvait s'opérer sans la participation du Québec. Quelles que soient les possibilités réelles de manœuvre dont disposait celui-ci, et quelle que soit la mesure de son influence à Paris et à Ottawa, en dernière analyse, et au minimum, ces deux gouvernements ne pouvaient procéder à un rapprochement

qui se serait réalisé «contre» le Québec et sans son assentiment. C'était là, pour le gouvernement du Québec, un capital politique dont il n'a pas tout le mérite mais qui représente l'acquis de ses relations avec la France depuis une dizaine d'années. De ce point de vue, il est devenu, dans le sens plein du terme, un partenaire «diplomatique» de celle-ci et du Canada.

D'une façon tout à fait paradoxale, par conséquent, le voyage de M. Trudeau confirme celui du général de Gaulle, s'il est vrai, en particulier, comme ce semble être le cas (ces lignes ont été écrites avant que M. Bourassa se rende lui-même à Paris), que la nature même des relations franco-québécoises et leur ampleur inusitée depuis 1967 n'en seront pas modifiées. En pratique, cette visite clarifie et consolide la situation triangulaire qui s'est établie